

Suivant la coutume usitée pour la réception des chevaliers, il fit la veillée des armes devant l'autel de Marie, et pria jusqu'au lendemain; le deuxième jour, il suspendit son épée à un pilier de la chapelle, et passa encore toute la nuit en prières; le troisième jour, il quitta ses vêtements somptueux, se revêtit de haillons, et fit vœu de servir sa dame jusqu'à son dernier soupir. Enfin la folie d'Ignace alla jusqu'au paroxysme; il vendit ses biens, en donna le prix à son couvent, laissa croître sa barbe, ses ongles et ses cheveux, se souilla le visage avec de la fiente de porc, et abandonna l'abbaye du Mont-Serrat pour mendier. Son extérieur, qui devait nécessairement inspirer le dégoût et l'effroi, plutôt que la compassion, lui fit refuser bien des fois le pain de l'aumône et l'exposa à de longues abstinences. Quelque dure que fût cette vie, Ignace la trouva encore trop délicate et trop efféminée, et il se retira dans une tanière, où il passa sept jours et sept nuits sans prendre aucune nourriture. Il en fut tiré par des moines mendiants que le hasard avait conduits de ce côté, et qui, entendant les gémissements d'un homme qui paraissait sur le point de mourir, l'arrachèrent de la caverne où il s'était blotti, et après lui avoir fait prendre quelques gouttes de vin, le transportèrent à l'hôpital de Manrèse.

Ignace resta huit jours sans connaissance, plongé dans une léthargie profonde; lorsqu'il revint à la vie, il prétendit que les anges l'avaient enlevé au ciel, qu'il avait vu clairement la Trinité, la Vierge et surtout Jésus-Christ; que le Sauveur lui avait même ordonné de fonder une société mystérieuse qui travaillerait à propager sa foi. Lorsqu'il fut entièrement guéri, il vint s'établir à Barcelone pour étudier

la grammaire et se mettre en état d'exécuter son œuvre.

Comme il cherchait à se faire des prosélytes, les inquisiteurs conçurent des soupçons sur l'orthodoxie de ses principes, et le firent emprisonner. Mais bientôt on reconnut son état de démence, et on lui rendit la liberté; Ignace quitta Barcelone et visita successivement les universités d'Alcala, de Salamanque et celle de Paris. Arrivé dans cette ville, il se décida à entrer au collège de Sainte-Barbe pour étudier le latin. La singularité de sa vie, l'exaltation et la bizarrerie de ses idées, attirèrent enfin l'attention sur sa personne; il gagna la confiance de quelques dévots; Pierre Favre, son répétiteur; François Xavier, professeur de philosophie au collège de Beauvais, devinrent ses disciples, ainsi que quatre Espagnols qui étaient Jacques Laynez, l'auteur présumé des réglemens de l'ordre des jésuites, Alphonse Salmeron, écrivain obscène dont les ouvrages furent mis plus tard à l'index; Alphonse Bobadilla et Simon Rodriguez.

Cette nouvelle société tint sa première séance le jour de l'Assomption 1534, dans la chapelle souterraine de l'abbaye de Montmartre; Favre, qui était prêtre, célébra la messe, et ses compagnons communiaient; ensuite ils s'engagèrent tous, par un vœu solennel prononcé sur l'hostie, à offrir leurs services au pape, et à le seconder dans toutes les œuvres qu'il entreprendrait pour le bien de la religion; après quoi ils se séparèrent pour courir le monde et pour recruter de nouveaux disciples. Ils indiquèrent Venise comme le lieu d'une seconde réunion; et en effet, vers la fin de l'année 1536, ils se trouvèrent dans cette ville avec trois nouveaux prosélytes. De Venise ils se rendirent à Rome, où ils s'étaient fait précéder

par une exposition des principes de leur société. Paul III, qui avait compris de quelle importance il était pour le saint-siège d'avoir une milice fanatique prête à combattre ceux qui lui seraient désignés, quels que fussent leur rang ou leur puissance, accueillit avec distinction Ignace de Loyola et ses compagnons, les engagea à faire des statuts, à s'organiser en société, et les autorisa à propager leurs doctrines dans tous les pays.

Pendant que les disciples de Loyola élaboraient les bases de cette institution qui devait faire trembler un jour les papes et les rois, les événements politiques suivaient leur cours. Le duc de Mantoue, à l'instigation de François I^{er}, refusait sa capitale pour la tenue du concile, sous prétexte que sa Sainteté avait empiété sur ses droits en désignant sa ville sans son autorisation; il prétendit en outre que ses finances ne lui permettaient pas de mettre sur pied une armée suffisante pour garantir l'assemblée de toute inquiétude. Cette opposition tardive sembla d'autant plus étrange au pape, que le duc de Milan laissait jouir l'évêque de la ville d'une autorité absolue sur son clergé, sur les familles et sur les concubines des prêtres. Il comprit que ses ennemis avaient gagné le duc à leur cause, et il se détermina alors à désigner la ville de Vicence, dépendante de la république de Venise, pour le lieu où se tiendrait le concile, dont il renvoya la première session au 31 mai de l'année 1538. Dans l'intervalle, il publia une bulle qui conférait à son bâtard, Pierre-Louis Farnèse, la dignité de gonfalonier de l'Église romaine, la seigneurie de Népi et le titre de duc de Castro.

Ce dernier décret excita un mécontentement général dans

toutes les villes de l'Italie, et montra aux esprits les moins clairvoyants que sa Sainteté aspirait à mettre une couronne royale sur le front du misérable dont les mœurs infâmes rappelaient si bien César Borgia. Comme le fils d'Alexandre VI, Pierre-Louis Farnèse avait à sa solde des pourvoyeurs qui enlevaient les beaux enfants dans les rues de Rome, et comme lui, dès qu'il les avait fait servir à ses horribles débauches, il les faisait jeter dans le Tibre; seulement quand le rang ou la famille de ses victimes l'obligeait à garder quelques ménagements, il se contentait de les violer, et les renvoyait ensuite. Mais ces infortunés emportaient avec eux les germes d'un mal terrible; et tous, jeunes filles ou adolescents, périssaient bientôt, rongés par le poison qu'il leur avait inoculé.

Varchi raconte sur Pierre-Louis Farnèse une affreuse aventure qui montre à quel degré de démoralisation le fils du pape était parvenu. « Aussitôt sa nomination, dit l'historien, » le nouveau gonfalonier se mit en route pour visiter les » places fortes dépendantes de l'Église; ce qui ne se fit pas » sans grand scandale, car chaque soir il s'arrêtait à un cou- » vent d'hommes, se faisait amener les novices et les profès, » et désignait celui qui devait partager sa couche.

» Il arriva même qu'à Faënza il ressentit une ardeur coupable pour le jeune évêque Côme Gheri, qui était venu le recevoir à la tête de son clergé. Pendant qu'il cheminait côte à côte avec le gouverneur de la ville et le prélat, il se prit d'amour pour ce dernier, âgé à peine de vingt et un ans, et doué d'une beauté remarquable. Farnèse essaya de lui faire partager sa honteuse passion; et comme le jeune Côme Gheri feignait de ne pas comprendre le sens de ses

» demandes obscènes, il s'écarta un instant pour s'entretenir
 » avec le gouverneur de Faënza, qui était un ancien moine,
 » banni de la Mirandole à cause de ses turpitudes, et le
 » détermina à l'aider dans l'exécrable projet qu'il avait formé
 » de violer l'évêque de Faënza.

» Voici de quelle manière ils s'y prirent : l'escorte du gon-
 » falonier, au lieu de rentrer à l'église, sur l'ordre du gouver-
 » neur, prit le chemin du palais qui avait été préparé pour
 » recevoir Pierre-Louis Farnèse; dès que le jeune prélat eut
 » passé le seuil de la chambre d'honneur, on ferma les portes,
 » et il se trouva séparé de son clergé. Alors eut lieu une
 » scène du cynisme le plus révoltant; le bâtard du pape, ren-
 » fermé seul avec Côme Gheri, essaya de le décider à répon-
 » dre à ses exécrables désirs; mais comme celui-ci, quoique
 » d'une complexion frêle et délicate, opposait une résistance
 » vigoureuse à ses tentatives, il se décida à appeler ses gens
 » à son aide. Par ses ordres on bâillonna l'évêque, on le
 » garrotta avec des cordes, on l'attacha par les pieds, par les
 » mains et par le milieu du corps, puis on le fit tenir debout,
 » et dans cette position le seigneur Jules da Piè di Luco, et
 » Nicolas, comte de Pisigliano, lui appuyèrent leurs poi-
 » gnards nus sur la gorge, le menaçant de le tuer s'il fai-
 » sait la moindre résistance. Enfin, Pierre-Louis Farnèse,
 » le fils du pape, déchira les vêtements sacerdotaux de sa
 » victime avec sa dague, et accomplit sur l'infortuné Côme
 » Gheri l'acte de sodomie!!!..... Quarante jours après,
 » le jeune et beau prélat mourut des suites de cet affreux
 » stupre et d'une maladie horrible; ce qui fit dire aux
 » luthériens d'Allemagne, que les papistes avaient trouvé

» un nouveau supplice pour faire des martyrs et des saints!
 » Paul III appela le forfait de son fils une légèreté de
 » jeunesse, et s'empressa de lui envoyer une bulle des plus
 » amples pour le soustraire à toutes les peines et à tous les
 » préjudices que son inconséquence ou l'incontinence natu-
 » relle à l'humanité aurait pu lui faire encourir. »

De semblables faits salissent, il est vrai, les pages de l'his-
 toire; cependant, quelle que soit la pudeur de l'écrivain, il ne
 doit point les taire, afin que les grands, s'ils échappent à la
 vindicte des lois pendant leur vie, sachent du moins que leur
 mémoire sera flétrie après leur mort!

Peu de jours après la publication de la bulle en faveur de
 son fils, le pape se rendit à Nice en Savoie, où l'empereur
 et le roi de France vinrent le rejoindre, afin de s'entendre
 avec lui pour aviser aux moyens d'étouffer les hérésies des
 protestants de l'Allemagne et des réformés de France.

Pendant quinze jours, Charles-Quint et François I^{er}, quoi-
 que établis dans des palais voisins, refusèrent constamment
 de se voir, et le pape fut obligé de servir constamment d'in-
 termédiaire, et d'aller de l'un à l'autre pour régler les négo-
 ciations; enfin, grâce à ses soins, les deux monarques con-
 clurent une trêve de dix ans. Brantôme, après avoir rendu
 compte des pourparlers qui eurent lieu à Nice et des ques-
 tions politiques qui furent débattues, rapporte quelques aven-
 tures fort singulières qui montrent à quel degré on poussait
 la licence des mœurs à cette époque dans les cours souve-
 raines; il dit entre autres, qu'un jour madame d'Uzès, jalouse
 de ce que plusieurs jeunes femmes nobles, de la suite de
 François I^{er}, avaient été reçues en audience secrète par le

pontife, et de ce qu'il n'avait pas seulement daigné la regarder, résolu d'attirer son attention et d'obtenir les faveurs de sa Sainteté. « Une nuit donc, ajoute l'historien, madame » d'Uzès se fit introduire dans la chambre du pape en séduisant un domestique, et quand Paul III entra pour se coucher, elle vint se jeter à ses pieds dans un charmant déshabillé, sa chemise laissant voir à nu ses belles épaules et sa gorge rondelette; elle lui demanda humblement pardon de ce que, étant fille d'honneur de la reine lors du voyage du pape à Marseille, elle avait couvert l'oreiller de sa Sainteté d'une fine serviette qui avait servi à sa toilette secrète, pour que le contact de cet objet lui inspirât de l'amour. Cette repentance plut si fort au pontife, que sur l'heure il donna l'absolution à la belle affligée, et lui accorda même des indulgences illimitées. »

Les conférences de Nice terminées, Paul retourna immédiatement à Rome pour presser les préparatifs des fêtes qui devaient avoir lieu à l'occasion du mariage d'Octave Farnèse, fils de son bâtard Pierre-Louis, avec la fille naturelle de Charles-Quint, la belle Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis. Sa Sainteté avait obtenu de l'empereur, pour le cadeau de noces d'Octave, la ville de Novare et le titre de marquis; de son côté, elle donnait aux jeunes époux le duché de Camerino, qui avait été acheté à Hercule Varano. Ensuite le pontife s'occupa de pourvoir les autres membres de sa famille; il maria le troisième des fils de Pierre-Louis à Diane, fille naturelle de Henri II, roi de France, et lui donna en apanage le duché de Castro; il nomma cardinal, Ranuce, le quatrième enfant de son bâtard, quoiqu'il eût à

peine quinze ans; enfin, comme il désirait avant tout assurer un parti puissant à sa famille dans le sacré collège, il donna également le chapeau à Renaud Capo di ferro ou Tête de fer, et à Crispe, deux de ses enfants naturels qui étaient chevaliers, et qui passaient pour ses mignons. En outre il partagea entre les trois cardinaux de la nouvelle promotion, les immenses revenus de la vice-chancellerie, du camérlingat et de la grande pénitencerie.

Pendant que Rome retentissait du bruit des fêtes et des réjouissances données en l'honneur des bâtards de Paul III, le roi d'Angleterre publiait un manifeste contre la convocation du concile à Vicence, et faisait brûler les reliques de Thomas Becket, assassiné pendant le règne de Henri II, et qui avait été canonisé sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry. Aussitôt que la nouvelle de cette profanation commise sur un mort parvint à la cour de Rome, le pontife lança contre Henri VIII une nouvelle bulle d'excommunication; mais sa colère fut impuissante pour arrêter les effets du décret royal, et il se vit contraint d'ajourner le concile à une époque indéterminée. Paul III, quoique humilié, ne se regarda pas comme vaincu; Ignace de Loyola venait de lui soumettre les plans de sa nouvelle congrégation, et il comptait se servir des séides que lui avait recrutés ce fanatique pour terrasser les rois. D'abord, il nomma une commission sous la présidence du maître du palais, pour examiner chaque article de la constitution d'Ignace; ensuite, quand les cardinaux qui faisaient partie de cette espèce de chambre consultative eurent terminé leur travail, il le révisa lui-même, donna de grands éloges à son auteur, et adhéra complètement

à la fondation de cette société. Il était difficile, en effet, que rien fût plus agréable à un pape que l'institution d'une milice qui devait combattre pour la propagation de la foi et qui devait employer toutes ses forces pour le maintien du catholicisme. Paul III s'empressa de convoquer les initiés à Rome pour la cérémonie de leur installation.

Ce jour-là, Ignace de Loyola fit son entrée dans la ville sainte, accompagné de ses disciples, François Xavier, Simon Rodriguez, Claude le Jay, Pasquier Brouët, Nicolas Bobadilla, le Lièvre, Laynez, et de plusieurs autres dont les noms ne nous ont pas été conservés. Sa Sainteté les fit introduire dans une salle mystérieuse du Vatican, qui n'avait pour ameublement qu'un siège et une table sur laquelle se trouvaient un Évangile, un crucifix, une tiare et des poignards. Il se passa alors une scène étrange dont personne n'a connu les détails; on sait seulement que les assistants prêtèrent d'affreux serments, et jurèrent sur le Christ de faire triompher la tiare et d'obéir aveuglément aux papes, quelque chose qui leur fût ordonné. De son côté, Paul III s'engagea en son nom et au nom de ses successeurs à protéger de tout son pouvoir le nouvel ordre de religieux, qui prit le nom de Compagnie de Jésus. Dans cette séance, il fut arrêté que l'on nommerait un supérieur perpétuel qui prendrait le titre de général et qui résiderait à Rome, pour être à portée de recevoir constamment les ordres du saint-père. Ignace fut investi le premier de cette importante dignité. Ainsi se trouva constituée cette redoutable société des jésuites, qui devait un jour dominer l'humanité entière et faire trembler sur leurs trônes les rois et les papes eux-mêmes!

D'après les règlements de la charte qui avait été accordée aux disciples d'Ignace, il était spécifié que personne ne pourrait être admis dans le sein de la société sans avoir préalablement fait les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; outre ces trois vœux, les néophytes devaient prêter un serment solennel au souverain pontife régnant, ou à ceux qui lui succéderaient en qualité de vicaire de Jésus-Christ, et s'engager à leur obéir en toutes choses, à se rendre partout où il leur serait ordonné d'aller, soit chez les chrétiens, soit chez les infidèles, et à exécuter sans hésitation ce qui leur serait enjoint.

Les membres de la société furent divisés en quatre classes : la première et la plus élevée était composée de ceux qui avaient fait profession; on exigeait qu'ils fussent lettrés et qu'ils eussent reçu la prêtrise; la seconde classe était composée de coadjuteurs qui avaient été admis pour seconder la société, tant au spirituel qu'au temporel; les écoliers formaient la troisième classe; dans la quatrième on admettait ceux que la société se réservait de faire passer dans les classes supérieures, car avant d'être reçu à faire profession, ou seulement à prononcer les vœux simples de coadjuteur ou même d'écolier, l'aspirant jésuite était assujéti à un noviciat de deux années entières; les écoliers n'arrivaient à un grade supérieur qu'après avoir attendu une année au delà de leurs études; et le noviciat lui-même était précédé d'un temps d'épreuve.

On admettait le néophyte d'abord à titre d'hospitalité ou d'aumône pendant douze à quinze jours, afin qu'il prît connaissance des obligations du noviciat; s'il persistait dans sa